

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé *J. N.* J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

ÉGLISE SAUVÉE du FEU



Les bardeaux et lambris ASBESTOSLATE protègent ABSOLUMENT du feu, les édifices—petits et grands,—sous tous les climats, et de plus, leur donnent une apparence jolie et attrayante. Ils durent aussi longtemps que la pierre, coûtent moins cher d'achat, ne coûtent rien pour l'entretien.

TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE

N.-D. D'Issoudun, Lotbinière, 12 mars 1912.

Asbestos & Cement Products Co Ltd.,
78 rue St-Pierre, Québec.

Messieurs,

Vous voulez savoir ce que je pense du Bardeau d'Amiante-Ciment? Ce que j'en pense, c'est que quand une fois on en a fait usage, on ne veut plus entendre parler de la planche de bois comme lambris extérieur. Tous les confrères qui ont vu l'église que je viens de construire et qui est recouverte de ce matériel n'ont que des éloges à m'adresser.

L'apparence extérieure est magnifique et, ce qui est mieux, c'est que ce matériel est à l'épreuve du froid et de la chaleur; malgré l'hiver très rigoureux que nous avons eu, notre Eglise a toujours été très confortable.

Au mois de janvier dernier, un incendie désastreux détruisit de fond en comble deux maisons, qui se trouvaient à quelques pieds de notre église encore en construction, communiqua le feu aux échafaudages, mais celle-ci protégée par les bardeaux d'Amiante, resta intacte. Donc, voilà ce que j'en pense.

(Signé) J.-A. ARTHUR POULIN,
Ptre., Curé.

Nous vendons tous les produits d'Amiante et de Ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment
78 rue St-Pierre,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1.00 par année.

L'Action Sociale

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux

BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES, ÉTATS
DE COMPTES, EN-TÊTES DE LETTRES, LIVRES
BLANCS, INDEX, PROGRAMMES CARTES, FEUIL-
LES MOBILES. ETC, ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement surveillé

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.
Nous nous occupons aussi et spécialement de*
DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Editions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES
CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

— PAR LE —

SS. "GROSSER KURFURST"
de la Compagnie North German Lloyd

14 janvier, 12 février,
19 mars 1914



GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPT ET LE NIL
PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE
NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET *Agence Générale*
des Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUÉBEC.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 369. — *Les Quarante-Heures*, 369.

Partie officielle : Itinéraire de la Visite Pastorale de 1914, 370 ; Intention de l'Apostolat de la Prière, 371.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'esprit américain, 372. — QUESTION DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE, 375. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 377. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 379 ; Angleterre, 379. — LES LIVRES : 380.

Bulletin social : DOCTRINE : La piété et l'apostolat, 381. — FAITS ET ŒUVRES : La loi des licences, 383 ; A travers les bulletins de la Croix Noire, 383.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 1 mars. — 1er dim. du Carême.

Lundi, 2. — De la fête.

Mardi, 3. — De la fête.

Mercredi, 4. — *Quatre-Temps*. S. CASIMIR, conf.

Judi, 5. — De la fête.

Vendredi, 6. — *Quatre-Temps*. SEE LANCE DE N.-S. J.-C. dñe maj.

Samedi, 7. — *Quatre-Temps*. S. THOMAS D'AQUIN, conf. et doct.

Dimanche, 8. — 2ème dim. du Carême.

QUARANTE-HEURES

1 mars, Collège de Ste-Anne. — 3, Saint-Joseph de Beauce. — 5, Saint-Casimir. — 7, Couvent de N.-D. de Lévis.

PARTIE OFFICIELLE

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE DE 1914

1.—Limoulou	samedi,	23-24 mai
2.—Beauport	dimanche,	24-25 “
3.—Courville	lundi,	25-26 “
4.—Laval	mardi,	26-27 “
5.—Charlesbourg	mercredi,	27-28 “
6.—N.-D. des Laurentides	jeudi,	28-29 “
7.—Stoneham	vendredi,	29-30 “
8.—Tewkesbury	samedi,	30-31 “
9.—Valcartier	dimanche,	31 mai-1 juin
10.—St-Catherine	lundi,	1- 2 juin
11.—St-Basile	mardi,	2- 3 “
12.—St-Christine	mercredi,	3- 4 “
13.—St-Raymond	jeudi,	4- 6 “
14.—St-Léonard	samedi,	6- 8 “
15.—Rivière-à-Pierre	lundi,	8- 9 “
16.—Montauban	mardi,	9-10 “
17.—St-Rémi (Lac aux Sables)	mercredi,	10-11 “
18.—St-Ubalde	jeudi,	11-12 “
19.—St-Thuribe	vendredi,	12-13 “
20.—St-Alban	samedi,	13-14 “
21.—St-Marc des Carrières	dimanche,	14-15 “
22.—St-Casimir	lundi,	15-17 “
23.—Grondines	mercredi,	17-18 “
24.—Deschambault	jeudi,	18-20 “
25.—St-Gilbert	samedi,	20-21 “
26.—Portneuf	dimanche,	21-22 “
27.—Cap-Santé	lundi,	22-23 “
28.—Les Écureuils	mardi,	23-24 “
29.—Pont-Rouge	mercredi,	24-26 “
30.—Pointe-aux-Trembles	vendredi,	26-27 “
31.—St-Augustin	samedi,	27-28 “
32.—Ancienne-Lorette	dimanche,	28-30 “
33.—St-Gérard	mardi,	30 juin- 1 juillet
34.—St-Ambroise	mercredi,	1- 2 juillet
35.—Village Huron	jeudi,	2- 3 “
36.—St-Grégoire	samedi,	4- 6 “

37.—L'Ange-Gardien.....	lundi,	6- 7 juillet
38.—Château-Richer.....	mardi,	7- 8 “
39.—Ste-Anne de Beaupré.....	mercredi,	8- 9 “
40.—St-Joachim.....	jeudi,	9-10 “
41.—St-Tite des Caps.....	vendredi,	10-12 “
42.—St-Ferréol.....	dimanche,	12-13 “
43.—Cap-Rouge.....	mardi,	14-15 “
44.—Ste-Foy.....	mercredi,	15-16 “
45.—Stadacona.....	jeudi,	16-17 “
46.—N.-D. de la Garde.....	vendredi,	17-18 “
47.—Sillery.....	samedi,	18-19 “

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale pour le mois de mars approuvée et bénie par
notre Saint-Père le Pape*

LES RETRAITES FERMÉES

Le cardinal Guibert disait des Retraites fermées : « Que les chrétiens donnent seulement chaque année trois jours aux vérités éternelles, il n'en faudra pas davantage pour changer l'esprit du pays tout entier et le rendre chrétien ». Pie X récemment écrivait au directeur d'une maison de Retraites : « Votre œuvre est providentielle entre toutes ». Faire, par la méditation personnelle et la prière, des chrétiens convaincus, qui, par suite, deviendront militants et formeront une élite, tel est le but des Retraites fermées. Cela suffit bien à justifier les paroles si graves du cardinal de Paris et de Notre Saint-Père le Pape. Que cela nous engage aussi à profiter pour nous-mêmes de la Retraite et à en procurer aux autres le bienfait.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR MARS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les Retraites fermées.

Résolution apostolique : Prier instamment pour les Retraites fermées.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ESPRIT AMÉRICAIN

SES ORIGINES — SES PRINCIPES — SES DANGERS

III — SES DANGERS

Le libre examen et l'indifférentisme dogmatique, qui en découle logiquement, en même temps que l'idée de souveraineté populaire et de démocratie absolue, principes qui constituent le fond même de l'esprit américain, concourent puissamment à faire de l'atmosphère morale des États-Unis un air vicié, dangereux à respirer pour le chrétien qui doit y vivre, protestant comme catholique. La résultante de tous ces éléments combinés est, en effet, le libéralisme absolu en matière de croyances, qui comporte nécessairement l'égalité de toutes les religions, non seulement devant la loi, mais aussi devant la conscience.

Des centaines de feuilles publiques sèment, tous les jours, ces idées dissolvantes dans une masse de millions de lecteurs, dont un bon nombre ont abandonné la Bible pour le journal. Tous les jours, chacun de ces lecteurs entend son organe favori faire également l'éloge des travaux de la synagogue, de la loge, des sectes et de l'Église. Petit à petit, se répand ainsi dans la masse l'idée ridiculement fausse que l'un des Pères de la république américaine, James Madison, exprimait un jour, dans sa revue *The Federalist* (N° 51) :

« Dans un gouvernement libre... le degré de sécurité dépendra de la multiplicité des intérêts et des sectes ». C'est la vie religieuse assimilée à la vie commerciale, avec la concurrence comme base de sécurité et de progrès !

Aussi, le bonheur de l'Américain, c'est de pouvoir réunir sur une même estrade un prêtre, un rabbin, un franc-maçon, un

baptiste, un épiscopalien, un méthodiste, un unitaire et un bouddhiste, s'il peut en trouver un, et d'entendre tomber de la bouche de chacun de ses invités un de ces discours incolores qui ne sont ni catholiques, ni Juifs, ni protestants, ni bouddhistes, mais américains, et qui roulent sur le thème connu : *american citizenship*. Le triomphe de l'esprit américain, ce fut le Congrès des religions de l'Exposition de Chicago, en 1892. Mais heureusement Rome veillait, et le premier de ces Congrès en fut aussi le dernier. ⁽¹⁾

Que les catholiques de partout ne manquent jamais d'imiter, en cette matière, la prudence de Rome, et qu'ils sachent toujours étudier avec une grande réserve les projets d'union religieuse qui nous viennent, de temps en temps, de l'une ou de l'autre des cent quarante-deux sectes du protestantisme américain. Prenons garde que la paix qu'on nous offre, même avec les meilleures intentions, ne doive avoir pour fondements, dans la pensée des promoteurs de ces mouvements plus ou moins périodiques, que « l'indifférence aux doctrines » et « l'accord par le silence. » ⁽²⁾ Le roc de Pierre, voilà l'unique fondement de la paix religieuse, la pierre angulaire de l'unité : *Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam*.

La force dissolvante de l'esprit américain, qui est essentiellement contraire dans ses principes à toute doctrine reposant sur l'autorité, entraîne sans cesse un grand nombre de protestants vers l'incrédulité. Et c'est en tuant, d'abord, le respect dans les âmes, que l'esprit américain commence son œuvre destructrice : « L'absence de respect, écrivait la *Living Church*, revue épiscopaliennne de Milwaukee, en 1909, est le résultat inévitable du puritanisme. L'Américain est un peuple irrespectueux ; les enfants américains se caractérisent par la plus stupéfiante absence de respect pour leurs aînés, pour leurs parents, pour leurs instituteurs, pour la loi, pour l'Église et pour Dieu lui-même, et cela parce que le puritanisme a détruit tout ce qui fait le respect. » ⁽³⁾

« Le protestantisme, déclarait, dans un sermon, le Rev. Dr Newman Smyth, pasteur de la *First Congregational Church* de

(1) cf. Lettre de Léon XIII à Mgr Satolli, 15 septembre 1892.
 (2) Henry Bargy, op. cit.
 (3) Cf. *Literary Digest*, 22 mai 1909, p. 886.

New-Haven (cf l'*Evening Post*, de New-York, 28 décembre 1909), a perdu le pouvoir de donner au peuple une bonne éducation religieuse... Il a complètement perdu l'unité de l'Église.»

L'idée du surnaturel, qui est à la base même de la religion, ne peut trouver place dans les âmes pénétrées de l'esprit américain : l'indifférentisme dogmatique l'en chasse impitoyablement. Les protestants américains les plus intelligents sont forcés de le reconnaître, comme le faisait, en décembre 1909, le Rév. Dr Arthur T. Pierson, lorsqu'il écrivait, au cours d'une étude publiée dans le *Record of Christian Work* de East Northfield, Mass. : « Il y a (dans l'évangélisme moderne) une lamentable décadence de l'esprit de prière... Les hommes semblent détourner les yeux des sources surnaturelles de la puissance morale.»

Comment nous étonner, après ces tristes aveux, d'entendre l'éminent fondateur de l'Université Loyola de la Nouvelle-Orléans, le R. P. Albert Biever, S. J., déclarer en pleine chaire de l'église de l'Immaculée Conception de cette ville, le 11 février 1913, « qu'il y a, aujourd'hui, aux États-Unis, 50,000,000 d'incrédules, »⁽¹⁾ et que « le peuple américain entend trop souvent parler de la nature, et pas assez de Dieu.»

Comment ne pas voir dans cet esprit d'agnosticisme la cause même de cette horrible plaie américaine du divorce ? D'après les recensements officiels du gouvernement, il y a, hélas ! aujourd'hui, aux États-Unis, un divorce sur douze mariages. De 1866 à 1886, les tribunaux américains ont accordé 328,716 divorces ; de 1886 à 1906, 945,625 (Rapport officiel de Washington cité par le *Literary Digest* du 12 décembre 1908, p. 882). Et n'a-t-on pas vu les journaux du pays signaler, en décembre 1913, ce fait extraordinairement scandaleux d'un magistrat de Chicago prononçant, à lui seul, 900 divorces sur 925 cas qui lui ont été soumis ?

De quelle angoissante anxiété, ceux qui ont charge d'âme en ce pays, ne doivent-ils pas être agités, quand ils songent à l'avenir moral qui est réservé aux 17,000,000 d'enfants fréquen-

(1) Ces chiffres correspondent assez bien aux statistiques officielles fournies par le Dr H. K. Carroll, du gouvernement américain, suivant lequel les adhérents des différents cultes aux États-Unis, y compris les catholiques, sont au nombre de 34,282,543 — Population totale, 90,000,000 — Donc, d'après cela, à peu près 55,000,000 d'incrédules.

tant aujourd'hui les écoles publiques, où l'esprit américain règne en maître ?

Et, enfin, que penser de ces catholiques des États-Unis et du Canada qui travaillent, ouvertement ou sournoisement, à imposer de force la langue anglaise, — véhicule naturel de l'esprit américain, dont les principes sont charriés chaque jour à travers tout notre continent par une presse sans cesse envahissante, — dans toutes les écoles catholiques, sans respect pour des droits inviolables et sans considération suffisante des intérêts catholiques ? En forçant les catholiques qui ne sont anglo-saxons, ni de race ni de langue ni de mœurs, à se familiariser avec la langue et les mœurs américaines, ne risque-t-on pas de « hâter leur désertion vers le protestantisme ou vers la libre-pensée » ? Enfin, américaniser les catholiques, ne serait-ce pas les déchristianiser ? Et n'est-ce pas une ironie cruelle de prétendre servir la cause de l'Empire britannique, chez nous, en ouvrant toutes grandes à l'esprit américain les milliers d'âmes canadiennes-françaises de nos provinces anglaises ?

A tous ceux qu'un aveugle patriotisme de race pousserait à d'aussi dangereux excès nous signalerons ces paroles tristement significatives de l'écrivain protestant américain, M. Leonard Woolsey Bacon : « Nous sommes les héritiers des schismes d'autres pays et d'autres siècles, et nous avons ajouté à ces schismes d'autres schismes de notre création : *we are heirs of the schisms of other lands and ages, and have added to them schisms of our own making* » ⁽¹⁾ Voilà, encore une fois, ce que charrie la langue anglaise sur tout notre continent.

ANTONIO HUOT, ptr.

QUESTION DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

Q. — *Les vicaires du diocèse de Québec sont-ils délégués « ad universalitatem causarum ? »*

R. — Nous avons maintes fois entendu discuter cette question. Les uns disent : oui ; d'autres disent : non ; d'autres ne disent rien du tout. Cependant, il est bon de savoir à quoi s'en tenir.

(1) *A History of American Christianity*, p. 405.

Naturellement, tout dépend de la volonté de Monseigneur l'Archevêque. Quelle juridiction donne-t-il aux vicaires ?

La réponse se trouve très claire dans un document que possède M. le Directeur du Grand Séminaire et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Voici :

Q. — *Utrum vicarii in nostra archidiœcesi sint delegati ad universalitatem causarum parœciæ ?* — R. — *Affirmative.*

L.-N. Arch. de Québec.

18 oct. 1905.

Les vicaires sont donc délégués pour traiter tous les cas — non pas seulement d'un genre, mais de tous les genres — qui se rencontrent dans le ministère paroissial : *ad universalitatem causarum parœciæ.*

Cela comporte qu'ils peuvent confesser toutes les personnes qui se présentent à eux et, à l'occasion, sous-déléguer leur pouvoir ; cela comporte qu'ils peuvent assister aux mariages et recevoir le consentement des époux conformément aux prescriptions du décret « *Ne temere* », et, au besoin, sous-déléguer ce pouvoir ; cela comporte qu'ils peuvent administrer le baptême, l'eucharistie, l'extrême-onction et permettre à d'autres prêtres de le faire ; cela comporte qu'ils ont l'autorisation de prêcher et même d'inviter à prêcher, etc. Toute juridiction « *ad universalitatem causarum* » peut être sous-déleguée à qui est susceptible de juridiction — à moins que le supérieur ne fasse une restriction explicite.

Les vicaires du diocèse de Québec ont à peu près autant de juridiction que les curés. Mais ils se rappelleront qu'ils n'ont pas la même autorité et qu'ils ne doivent exercer leurs pouvoirs — surtout celui de sous-déléguer — qu'avec l'agrément, qu'avec l'approbation expresse ou tacite de leur curé respectif. Ils ne perdront jamais de vue la grande loi de la soumission et de l'obéissance. « *Non auctoritate principali, sed veluti parochi adiutores curam animarum gerunt. Debent igitur vicarii cum reverentia et subjectione sese ad parochum habere, eumque alacri animo adjuvare. — Neque muneris quidquam, ipso invito, obeant, nisi graves ob causas expresse episcopus aliter statuerit.* » (*Déc. du Conc. Plén.* 135b).

Les vicaires du diocèse de Québec ont-ils le pouvoir de dispenser du jeûne et de l'abstinence ?

Oui ; précisément en vertu de leur délégation « *ad universalitatem causarum parœciæ* » : une telle juridiction, nous l'avons dit tout à l'heure, s'étend à tous les cas qui se rencontrent dans une paroisse — excepté à ceux qui relèvent proprement de l'autorité épiscopale.

Ce pouvoir peut être exercé au confessionnal ou hors du confessionnal : dans l'un et dans l'autre cas, c'est un acte du for interne, puisque c'est un acte qui regarde immédiatement les intérêts de la conscience. Il ne faut pas confondre le for interne avec le for sacramental : celui-ci est bien compris dans celui-là, mais le premier excède le second et embrasse tout le for de la conscience, sacramental ou extra-sacramental.

Les vicaires ayant une juridiction de for interne et non pas seulement de for sacramental, ils peuvent dispenser du jeûne et de l'abstinence avant, pendant ou après les confessions ; à l'occasion des confessions ou en d'autres circonstances, peu importe.

N. B. — 1° On est prié de ne pas voir de contradiction entre les règles de la « Discipline du diocèse de Québec » et l'exposé que nous venons de faire. La « Discipline » ne définit pas complètement les pouvoirs des vicaires. Elle nous apprend qu'ils peuvent *prêcher* et *absoudre* dans les paroisses où ils sont délégués et dans les paroisses voisines : quant au reste, elle garde le silence. D'ailleurs, y eût-il contradiction, notre thèse n'en serait nullement ébranlée : il y aurait à conclure que Monseigneur l'Archevêque a changé ce point de la discipline diocésaine, et pas autre chose.

— 2° Il semble bien que la pratique suivie dans le diocèse de Québec soit maintenant celle de tous les diocèses du Canada, puisque le Concile Plénier a fait cette déclaration : « *Jurisdiction hæc (vicariorum), in paroecias quibus addicuntur vicarii, datur ad universalitatem causarum ; ita ut extendatur ad omnia sacramenta, et speciatim ad Pœnitentiam et Matrimonium.* »

(Déc. du Conc., 135a).

CYRILLE LABRECQUE, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Feu M. l'abbé L.-G. Leclerc

Le 18, est décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec, M. l'abbé Louis-Gaudiose Leclerc, curé du Lac à la Croix, diocèse de Chicoutimi.

M. l'abbé Leclerc est né à S. Irénée, comté de Charlevoix, le 20 juin 1865; il fut ordonné prêtre à Chicoutimi, le 8 mai 1892 par S. G. Mgr Bégin.

Nous recommandons son âme aux prières de nos charitables lecteurs,

Incendie chez les Sœurs de la Charité

Le 20, un incendie a détruit la chapelle des Sœurs de la Charité, et considérablement endommagé la partie centrale de la maison-mère de cette congrégation.

Les Révdes Sœurs de la Charité ont eu la sympathie de toute la population de Québec dans le malheur qui vient de les frapper ; elles en ont eu une belle preuve dans l'empressement avec lequel tous, prêtres, religieux de S.-Patrice et laïques ont travaillé à sauver de l'incendie, les religieuses malades, les vieilles infirmes et le plus possible de l'ameublement de l'édifice que les flammes envahissaient.

Cette chapelle de style gothique avait été construite en 1869.

Mgr Roy

S. G. Mgr Roy est parti samedi dernier, le 21, pour S.-Bernard, comté de Dorchester, où il a prêché un Triduum de Tempérance.

A Lauzon

Afin d'assurer le bonheur et la prospérité de leurs familles, les citoyens de Lauzon n'ont pas voulu rester en arrière dans le mouvement prohibitionniste qui se propage de plus en plus dans notre diocèse.

Une grande réunion en ce sens avait été convoquée dimanche dernier à laquelle M. l'abbé J. Hallé, du Collège de Lévis, prononça un vigoureux discours sur les ravages que cause l'intempérance dans les âmes, la paroisse, dans la famille et la société.

M. le curé Bernier est venu ensuite confirmer et appuyer l'éloquente démonstration de M. l'abbé Hallé.

Immédiatement après cette réunion un grand nombre de citoyens ont signé des requêtes demandant de n'accorder, cette année, aucune licence dans les limites de la ville de Lauzon.

Neuvaine

Le neuvaine de S. François-Xavier commencera, à la Basilique, samedi prochain.

Le Rév. Père Lamarche, dominicain, en sera le prédicateur.

Missionnaire de l'Ouest

Le Révérend Père Leconte, missionnaire dans l'Alberta, est de passage à Québec et est descendu chez les Pères Oblats de Saint-Sauveur. Le zélé missionnaire appartient à la Congrè-

gation des Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray, auxquels le Saint-Siège a confié la direction de l'Association de Notre-Dame de la Bonne Mort. Le Père Leconte travaille à recruter des jeunes gens pour l'École Apostolique de Sainte-Marie que sa congrégation a établie à Red Deer. *Messis quidem multa, operarii autem pauci.*

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Le cardinal Vanutelli au Collège Capranica. — En la fête de sainte Agnès, patronne du Collège Capranica, le premier et le plus ancien collège de Rome, S. Em. le cardinal S. Vanutelli a pris possession de sa charge de protecteur de la maison. Cette position était devenue vacante par la mort du cardinal Rampolla.

Le cardinal prononça une touchante allocution, disant qu'au soir de sa vie il lui était donné d'occuper une charge dans la maison dont il fut lui-même l'élève.

Fête de sainte Agnès. — Elle a été célébrée avec grande solennité. Une foule considérable remplissait la vieille basilique constantinienne de Sainte-Agnès.

Selon une tradition ancienne on a béni, à l'issue de la grand'messe deux agneaux dont la laine doit servir à la confection des *Pallium* accordés par le Pape aux archevêques.

Après la bénédiction, ces agnelets ont été transportés, selon l'usage, à S.-Jean de Latran, où ils ont été remis au Chapitre.

Deux chanoines se sont ensuite rendus au Vatican pour présenter les agnelets au S.-Père. Celui-ci a de nouveau béni les petits animaux. Puis la délégation, accompagnée des Pères Trappistes qui les ont élevés sur une de leurs fermes, les a portés au monastère de Sainte-Cécile, où les religieuses, à Pâques, feront la tonte de la laine qui servira à la confection des *Pallium*.

ANGLETERRE

Le "Catholic Directory" pour 1914. — La grande librairie Burns et Oates vient de publier le *Catholic Directory*, pour 1914. Rédigé avec soin et talent par Mgr Jackman, de l'archevêché de Westminster, il renferme une foule de précieux renseignements sur la situation du catholicisme en Angleterre.

On y voit que l'Angleterre contient 3 provinces ecclésiastiques, et l'Écosse 2. Il y a pour la Grande-Bretagne 5 archevêques, 17 évêques suffragants et 5 auxiliaires.

Le nombre des églises ou chapelles s'élève à 2,264, pour les deux royaumes, ce qui atteste l'ouverture de 82 sanctuaires nouveaux, en 1913.

La Grande-Bretagne compte 4,449 prêtres, Sur ce nombre 2,871 appartiennent au clergé séculier et 1,578 au clergé régulier.

Le nombre des abjurations et des conversions est très satisfaisant. On pourrait citer tel ou tel prêtre qui a déjà reçu plus de cent personnes dans le sein de l'Église catholique.

Pour douze diocèses qui ont dressé la statistique des conversions, elles s'élèvent à 6,322.

D'après cet annuaire le nombre des catholiques pour l'Angleterre et le Pays de Galles est de 2,100,440 contre 1,793,935 en 1913 ; en Écosse ils sont 357,110 ; en Irlande 3,242,670 ; total 5,800,526. En y ajoutant 2,631,216 qui habitent les possessions britanniques en Asie, 498,965 en Afrique, 3,271,358 en Amérique, 1,184,500 en Australie, nous avons un total de 13,386,565 catholiques dans l'empire britannique.

LES LIVRES

Paul FEYEL. *Histoire Contemporaine (1815-1913)*. Paris VIe (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice) 1 fort vol. in-8° écu, richement illustré, orné de 32 gravures hors texte et d'un frontispice en héliogravure, relié, VIII-888 pages, 6 francs.

Dans cet ouvrage, M. Paul Feyel a rassemblé et groupé les faits politiques et économiques qui composent depuis 1815 l'histoire du XIXe siècle. Ces faits s'ordonnent d'eux-mêmes autour de quelques grandes questions que l'auteur a eu soin de tirer en pleine lumière : politique française en antagonisme avec la Sainte-Alliance, affaires d'Orient et d'Amérique, progrès des nationalités en Europe centrale, constitution de l'Empire allemand, formation et crises des alliances, expansion coloniale des peuples européens dans les nouveaux continents. D'accord avec les programmes universitaires largement interprétés, l'auteur a mené son récit jusqu'aux événements qui viennent de modifier dans l'Orient proche et en Extrême-Orient la situation des territoires et des intérêts. On trouvera donc ici, avec les révolutions chinoises, japonaises et mongoles, la suite des transformations balkaniques jusqu'à la paix récente de Bucarest. — Le volume, qui s'offre au public instruit comme une somme de connaissances qu'il convient de posséder sur les événements contemporains, s'adresse plus spécialement *aux élèves de l'Enseignement secondaire*. Rien n'a été négligé pour le rendre aisément abordable, facile à lire et à retenir : outre près de 400 illustrations dans le texte (documents, portraits, monuments), 33 gravures hors texte reproduisent les œuvres les plus représentatives de l'art du siècle. Sans aucun doute, le lecteur appréciera ces efforts de l'auteur et des éditeurs pour faire du morne manuel scolaire, peu prisé des écoliers d'autrefois, un livre clair, complet, agréable pour l'œil et pour la mémoire et qu'il pourra toujours consulter à son heure avec confiance et plaisir.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA PIÉTÉ ET L'APOSTOLAT

L'apôtre ne s'improvise pas. Sans doute, il y a des âmes spécialement douées pour l'apostolat, des âmes où Dieu semble avoir mis plus de feu sacré, plus de générosité et plus d'idéal. Mais, d'ordinaire, l'on naît égoïste, et l'on devient apôtre.

Il y a donc une formation, une éducation de l'apostolat. Évidemment, plusieurs éléments doivent entrer dans cette éducation. Quel est le principal, celui qui mérite le plus qu'on y donne toute son attention ? Quel est le maître levier qu'il faut appuyer sur la grâce divine, pour dégager la pauvre âme humaine des emprises de l'égoïsme et la soulever jusqu'aux sommets de l'apostolat ? Est-ce l'obéissance, qui soumet la volonté à une salutaire discipline, et lui donne le ressort dont elle a besoin pour les grands efforts ? Est-ce le travail, qui assouplit l'esprit, préserve la vertu et donne le prestige du savoir ? Certes, tout cela est excellent. Mais, je suis d'avis que par-dessus tout cela il faut mettre la *piété*, qui plonge l'âme dans le surnaturel et l'attache solidement à Dieu.

N'oublions pas que l'apostolat, en somme, n'a pas d'autre but que de faire régner Dieu sur les âmes et sur la société. Qui-conque prétend faire œuvre d'apôtre doit bien orienter tout son effort vers ce but. Le pourra-t-il, si lui-même n'a pas le surnaturel appétit de Dieu, et ne subordonne pas tout à ce besoin de Dieu ? Or la vraie piété met Dieu à sa place ; elle le fait préférer à tout ; elle cherche en tout le triomphe de son amour et le règne de sa volonté.

Le catholique n'est apôtre que s'il est *l'homme de Dieu*. Cela suppose qu'il vit dans une sorte d'intimité avec Dieu, qu'il s'inspire de ses pensées et prend ses ordres, qu'il est le messager empressé et fidèle de sa volonté sur les hommes. Seule la piété

établit ce commerce quotidien, ces relations de cœur, ces habitudes de dépendance, qui font *l'homme de Dieu*.

Il va sans dire que nous entendons ici le mot piété dans son vrai sens. Nous ne voulons pas parler simplement de ces pratiques extérieures, qui sont nécessaires à la piété, qui l'exercent et l'alimentent. De telles pratiques ne constituent pas l'essence de la piété ; elles ne sont pas nécessairement liées à la piété, et l'on trouve parfois des personnes qui en chargent leur vie, sans que leur piété en profite. La piété est une habitude en vertu de laquelle l'âme se porte vers Dieu d'un élan facile et continu, et met à conquérir son amitié, à la conserver et à l'accroître, le meilleur de ses énergies. D'où l'on voit qu'une telle vertu forme comme le fond de la vie chrétienne. Elle est à la fois inspiratrice et ouvrière de perfection. Toutes les autres vertus se développent dans son rayonnement et sous son bienfaisant empire. C'est elle qui constitue l'atmosphère surnaturelle où l'âme respire Dieu et se dilate en des œuvres apostoliques.

La piété, créatrice de force et de vertu, est donc, par là même, créatrice d'apostolat. Il est dit dans les *Actes des Apôtres* que saint Paul, traversant la ville d'Athènes, sentait son esprit agité au dedans de lui-même, parce qu'il voyait toute la cité livrée à l'idolâtrie. Celui qui regarde d'un œil paisible le monde qui l'entoure, qui trouve tout naturel que Dieu y soit méconnu et offensé, qui ne se sent pas troublé par le spectacle des foules adonnées au vice et victimes de leurs bas appétits, celui-là, assurément, n'a pas de zèle ; il n'éprouvera pas ces souffrances qui tourmentent l'apôtre et le font sortir de l'inaction, pour le faire descendre sur le champ de bataille et le lancer à l'assaut du mal.

Or la piété seule fait assez aimer Dieu pour pousser à défendre sa cause à tout prix. La piété seule, réchauffée, chaque jour, dans le commerce intime de la prière, peut soutenir cette flamme dont les âmes apostoliques ont besoin d'être embrasées. Que la flamme tombe, et toute ardeur disparaîtra ; mais, d'un autre côté, que la prière se taise, et toute flamme s'éteindra.

Donc, à qui cherche des apôtres, nous dirons : cherchez des âmes que dévore l'amour de Dieu. Ni la science, ni la vague philanthropie, ne sauraient soutenir l'apôtre au champ de l'apos-

tolat. Seul l'amour divin, enflammé par la piété, a le don de produire la vaillance et de faire les invincibles conquérants d'âmes.

PAUL DES CROISÉS.

FAITS ET ŒUVRES

LA LOI DES LICENCES

A la dernière heure on a soulagé la loi MacKenzie d'une clause à laquelle les amis de la Tempérance tenaient beaucoup. Il s'agit de la défense d'afficher dans les rues ou dans les journaux des annonces illustrées de liqueurs alcooliques.

Cette clause qui avait été suggérée par la Commission royale, était passée à l'Assemblée Législative et est allée s'échouer au Conseil Législatif. C'est bien de là que nous nous attendions le moins de voir venir ce contretemps.

Il s'est trouvé un honorable Conseiller, que son nom prédestinait à cette tâche glorieuse, pour servir de porte-voix aux grands marchands d'alcool.

Et l'Assemblée Législative, qui n'a pas paru trop surprise de cette modification, a opiné du bonnet, comme s'il se fût agi d'un grand service à rendre à la société.

Donc on continuera de mettre sous les yeux des enfants surtout, ces affiches illustrées d'une suggestion si démoralisante, où l'on proclame *mensongèrement* l'alcool comme une panacée universelle et la source d'une admirable vigueur.

Nous laissons toute la responsabilité de cette faute à ceux qui l'ont commise.

A TRAVERS LES BULLETINS DE LA CROIX NOIRE

Paroisse de X. — « Il y a eu quelques manquements ; mais je ne crois pas que dans toute la paroisse il y ait eu plus de quatre ou cinq ivrognes qui se soient enivrés durant les fêtes.

« Il y a des abus de boisson, toutes les fois qu'il y a des voyageurs pour la gare de Saint-Charles ; car on peut encore se faire livrer de la boisson à la gare, grâce au téléphone et à d'autres moyens de communication.

« Notre section s'unit de tout cœur aux efforts faits pour amender la loi des licences, principalement les articles de la loi concernant la vente de boisson par les voyageurs de commerce, par téléphone, et surtout la prohibition de toute vente de liqueurs délivrées C. O. D. par les compagnies *d'express*. »

Paroisse de N. — « A l'enterrement de quelqu'un qui n'était pas membre de la Croix Noire, et pour cause, la croix a été portée dans le cortège et a été mise sur son cercueil pendant le service ; mais, heureusement, notre grande croix ne s'est pas montrée dans l'église. Cela fait impression sur nos gens.

« Une charge de boisson est montée par les chars à ... La police n'a rien trouvé. Les cachettes sont nombreuses et variées : on cache jusque dans les *entre-planchers*, les cloisons, les murailles, les plafonds, etc.

« Des membres de notre conseil local ont fait des perquisitions ; ils sont allés dans les restaurants, à l'hôtel de ... ; ils ont acheté de la bière de tempérance, l'ont fait analyser et ont fait payer l'amende.

« Il y a eu trois poursuites pour contravention à la loi des licences ; on a fait payer l'amende dans les trois cas. Ce sont les brasseries qui payent l'amende.

« Pour l'amour de Dieu, faites qu'on nous envoie des constables de la police du Revenu compétents, qu'on n'achète pas avec de l'argent, de vrais constables qui fassent leur devoir et se rendent aux endroits indiqués sans faire semblant de chercher à côté pour déclarer solennellement qu'ils n'ont rien trouvé. Quelques-uns sont protégés et nous trompent.

« A notre connaissance les chars charroient beaucoup de caisses de boissons. »

Paroisse du Sacré-Cœur de Jésus. — « La campagne antialcoolique marche lentement mais sûrement. On n'a pas encore atteint la véritable cause du mal. *Il faut de toute nécessité s'attaquer aux distilleries.* C'est la source du mal. Au Texas, ils sont arrivés à un résultat sérieux, en étanchant la source. Avec la grâce du bon Dieu et les vaillants apôtres de la Tempérance, ça viendra. »

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
31 décembre 1913 - \$423,745.31

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Déc. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	76,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Agents à Québec : MM. Leclerc & DeGuise, Ed. "Merger."

M. S. Côté, 9½, rue St-Michel.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1865.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8... 12.00	Les Coulevres. 1 vol. in-12.. 0.50
Cà et Là. 2 vols in-12..... 2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulter. 1 volume in-12.. 0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12..... 1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12 0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12..... 1.00	Carà. Poème. in-12 carré..... 1.00
Les Libres-Penseurs. 1 vol. in-12..... 0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill... 0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v. 0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill... 0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1 volume..... 1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré..... 0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume..... 0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 1 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément.. 1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-âge. 1 volume..... 0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12. 0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12..... 0.50	Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume..... 0.85
Le même, édition illustrée.... 0.25	

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE — — —

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

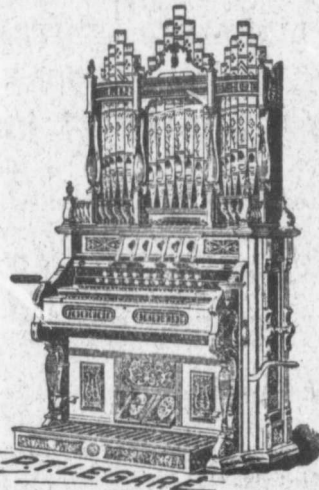
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles